

Louise Guénette  
2008/01/01

☐ Genre grammatical ☐ Office québécois de la langue française

# Nobles gens et gentes dames

## Capsule linguistique

---

**Q**ui n'a jamais hésité sur l'emploi, le genre ou la prononciation du nom *gens* ? Les pièges que recèle ce petit mot ont une histoire et il faut remonter fort loin pour les comprendre et les déjouer. Le nom *gens* existait déjà en latin ; il était alors féminin et signifiait « famille, clan, nation, peuple ». L'accusatif singulier, *gentem*, a donné le nom français *gent* (maintenant rare), alors que la forme plurielle *gens* nous est venue de l'accusatif pluriel *gentes*.

Du latin au français, le sens de *gens* a évolué ; de l'idée de « clan », on est passé à celle d'« ensemble d'êtres humains, d'hommes ». Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, *gens* pouvait signifier « humains en général » ou « groupe restreint de personnes ». Ce nom signifie maintenant « personnes en nombre indéterminé ».

Le genre de *gens* aussi a une histoire. Conformément à son origine latine, *gens* a d'abord été un nom féminin, et ce, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Mais son emploi comme nom générique pour signifier « hommes en général » a fait que l'on a également attribué à *gens* le genre masculin (genre de *homme*). Le double genre de *gens* cause aujourd'hui encore des hésitations. Toutes les grammaires signalent la règle d'accord des adjectifs et des déterminants qui accompagnent ce nom. On pourrait la résumer comme suit : ne seront féminins que les déterminants et les adjectifs placés **immédiatement** devant le

nom *gens* et dont la forme diffère au masculin et au féminin. Voici un exemple (un peu étrange !) qui illustre les accords (tout aussi étranges !) que l'on doit faire : *Inquiets, toutes ces bonnes gens affamés attendaient en silence, mais ils étaient désespérés.*

Une autre question liée à *gens* est l'emploi d'un numéral devant ce nom. Peut-on dire : *J'ai rencontré trois gens* ? Si l'on pouvait effectivement dire *trois gens* jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce n'est plus le cas aujourd'hui, puisque *gens* signifie un nombre *indéterminé* de personnes ; on peut compter des personnes, mais pas des gens. Par contre, on peut très bien utiliser des expressions de quantité compatibles avec cette indétermination ; par exemple : *beaucoup de gens, peu de gens, bien des gens.*

Et qu'en est-il de la prononciation de *gens* ? : dit-on *gen* ou *genss* ? Malgré ce qu'on peut penser ou entendre parfois, la seule prononciation proposée dans les ouvrages de référence est *gen*, comme *Jean*.

Pour terminer, faisons un petit détour sur les mots apparentés à *gens*. D'abord, un bref retour sur le nom féminin *gent*. Très rarement employé maintenant, il ne se trouve que dans des emplois figés comme *la gent trotte-menu* (*dixit* La Fontaine), *la gent féminine* (*dixit* Brassens). On évitera d'écrire et de prononcer *la gent(e)* ; ce nom, bien que féminin, ne prend de *e* final ni à l'écrit ni à l'oral. En fait, il existe bien un *gent(e)* en français ; mais il s'agit d'un adjectif variable employé lui aussi de manière archaïque dans des expressions comme *gente dame*.

Il ne faudrait pas croire pour autant que la famille de *gens* ne comprend plus que des mots moribonds. Les mots *gendarme*, *entregent*, *gentil* et *gentilé* appartiennent aussi à cette noble famille de gens.



Louise Guénette

Office québécois de la langue française